

@ctu.mict

Flash d'info de l'UFMICT CGT n° 128

Syndiqué-e pour soutenir mon engagement professionnel



Mercredi 11 juin 2014

... Edito

**La CGT appelle à
une journée
d'action
Le 26 juin**

Sommaire :

Edito : Victoire pour les IADE

Orga : Lettre SG de l'Ugict

Revendic : Psychologues / Sages-femmes / laboratoires biologie / kinésithérapeutes

UGICT : Site Internet

La mobilisation et la lutte paient !

Un appel unitaire SNIA/SUD/CGT avait été lancé pour le 5 juin à partir de la situation des étudiant-e-s IADE qui n'avaient pas de réponse à leur demande légitime de reconnaissance au grade Master à l'issue de leur formation dès 2014.

La mobilisation a été importante et utile. En plus des actions délocalisées, plus de 600 IADE et étudiant-e-s IA ont manifesté du ministère de la santé au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La reconnaissance est actée et confirmée par un communiqué de presse de trois ministres : Marisol Touraine, Geneviève Fioraso, Benoît Hamon. Il précise que le grade master sera conféré à tous les détenteurs du diplôme d'État à partir de septembre 2014.

Le Gouvernement cède sur toute la ligne :

- reconnaissance du Master pour la promotion en cours dès septembre 2014, sans attendre que toutes les conventions avec les universités ne soient signées ;
- passage du texte en CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) dès septembre, avec application immédiate pour tous.

Un reportage a été réalisé et disponible sur le site de l'Ugict avec l'adresse suivante : <http://bit.ly/1mYgwdr>

La CGT sera très vigilante pour que, dès septembre, le Gouvernement réunisse le Comité de suivi de la réingénierie de la profession IADE, afin que toute la profession bénéficie de parcours diplômants dans les plus brefs délais.

N'en déplaise aux mauvais « perdants » comme la CFDT qui avait refusé d'appeler à l'action et prêtant dans la presse que tout était déjà acquis. Nous notons que si trois ministres se « fendent » d'un communiqué de presse c'est que l'information est nouvelle...

Ce n'est que justice sociale de reconnaître la qualification « bac+5 » des IADE.

Oui, la lutte unitaire, déterminée, rassembleuse paie.

Le point sur l'organisation.

Marie-Jo Kotlicki, secrétaire générale de l'Ugict-cgt a fait une lettre dans un « Flah info » spécial sur les enseignements du 17ème congrès de l'Ugict.

Pour traiter la question centrale de l'avenir du travail qualifié, le congrès a tracé, explique-t-elle, les axes d'une construction syndicale offensive et solidaire.

Trois axes de campagnes interprofessionnelles ont été décidés :

1. La reconnaissance et le paiement des qualifications
2. Des droits nouveaux individuels garantis collectivement
3. Un nouveau statut de l'entreprise.

Enfin, l'Ugict s'est engagé à développer de nouveaux outils pour que toutes les organisations de la CGT répondent avec plus d'efficacité aux aspirations des « Ingés, Cadres et Techs » et leur permettent de continuer leur syndicalisme CGT pour être « professionnellement engagé et socialement responsables ».

A retrouver sur le site Internet de l'Ugict-cgt.

Le coin du revendicatif...

Psychologues :

L'envoi de l'Encart Options a connu quelques difficultés techniques. Nous en sommes désolés. Si vous ne l'avez pas reçu dans le numéro d'Options, n'hésitez pas à contacter par courriel l'Ufmict : ufmict@sante.fr pour le recevoir en fichier. C'est un numéro utile dans la perspective de la mobilisation unitaire du 19 juin et pour les expressions spécifiques de la campagne électorale du 4 décembre prochain. A faire connaître sans modération...

Sages-femmes :

Une réunion dite conclusive s'est tenue avec la DGOS et les organisations syndicales le 3 juin. Un mouvement unitaire traduisait le rejet des propositions insuffisantes du ministère. Elles sont très en dessous de la reconnaissance de la profession médicale des sages-femmes annoncée par la ministre. La CGT dénonce le faible taux de sages-femmes pouvant bénéficier de promotion dans les trois ans : 39%... D'autres propositions existent !

Laboratoires biologie :

Un tract a été fait pour restituer les résultats de l'enquête réalisée par la CGT sur les laboratoires de biologie médicale... La réforme des laboratoires de biologie médicale, issue de la loi HPST (2009) et de l'ordonnance BALLEREAU (2010) repose sur l'accréditation obligatoire des laboratoires. Tous devront l'être, à 50% de leur activité, dans chaque famille pour 2016. L'accréditation totale est prévue pour 2020. Cette obligation associée à des normes réglementaires extrêmement contraignantes, ne pourra se réaliser qu'au prix de regroupements, de restructurations, avec une automatisation maximale. Officiellement, cette réforme vise à améliorer la qualité du service aux patients. L'enquête menée en début d'année 2014 par la CGT a permis de recueillir plus de 300 questionnaires de différents établissements publics ou privés. 300 réponses qui dévoilent une réalité bien différente...

Un constat sans appel : La restructuration des laboratoires s'est faite sur le dos des professionnels. Accréditation rime avec recherche de rentabilité et intensification de la charge de travail pour chacun. On joue sur la conscience professionnelle des techniciens et sur leur sens du service public pour garantir la qualité du travail.

A noter : la forte augmentation des prescriptions en soirée, la nuit, les week-ends

Pourtant, la pénibilité des techniciens de laboratoire n'est pas prise en compte dans la Fonction Publique Hospitalière ! Départ en retraite à 62 ans malgré un travail 7 jours sur 7 - 24 heures sur 24 !

Les restrictions budgétaires sont l'objectif, l'accréditation est le moyen, la dégradation des conditions de travail et la baisse de la qualité de service sont les conséquences. La privatisation des laboratoires menace des pans entiers du service public.

La CGT invite tous les personnels des établissements de biologie médicale à s'appuyer sur ces résultats et à intervenir auprès de leur Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), en y associant le syndicat CGT, pour dénoncer cette situation.

Il est indispensable d'unifier ensuite ce mouvement, en portant les revendications au niveau national.

La mobilisation des personnels s'impose pour : Refuser la disparition des laboratoires de proximité et ses conséquences sur l'emploi, / Exiger un niveau de qualité des résultats et du suivi des patients ne remettant pas en cause l'accès aux soins pour tous, / Dénoncer les regroupements contre-nature imposés qui risquent de contribuer au démantèlement de l'hôpital public.

Kinésithérapeutes :

Dans le numéro 1364 du 22 mai de « Kiné acti », il y a un article sur les ordres professionnels. A noter que le badge CGT « les ordres, même gratuits je n'en veux pas ! » en est l'illustration. C'est un bien bel hommage à la détermination de la CGT de s'opposer aux ordres professionnels depuis des années et d'en faire un sujet de mobilisation...

En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT...

Un site Internet pour votre congrès !

Si vous avez aimé le site Internet du 17ème congrès de l'Ugict-CGT, vous allez adorer ce nouvel outil mutualisé ! En quelques clics, et sans aucune connaissance à priori, créez votre propre site Web de congrès sur ce modèle. Vous pourrez ainsi communiquer plus facilement auprès des catégories Médecins, ingénieurs, cadres et techniciens de vos établissements.

La charte graphique est maintenue d'un site sur l'autre, vous n'avez plus qu'à vous occuper des contenus.

C'est entièrement adaptable, interactif et vivant, simple et rapide à installer.

C'est à l'adresse : www.ugict.cgt.fr/site-congres



Site de l'UGICT CGT : www.ugict.cgt.fr